

DÉPARTEMENT  
de la  
arente-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A circular library stamp with the text "PREFECTURE DE L'ORNE" around the top edge and "MARS 1943" in the center.

*COMMUNE de.....* ROYAN

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 21 Février 1913 194

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le 24 du mois de Février, le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAMOISON Ch. Maître, en session ordinaire extraordinaire d'après convocations faites le 19 Février 1949.

**NOMBRE**  
de  
**Conseillers municipaux**  
ayant pris part au vote :

DATE  
de l'affichage, à la porte  
de la mairie, du compte  
rendu de la séance :

Etaient présents : MM. ~~Audouin~~, Rochedereux, Veys-  
sterre, Théaud, Chamboulon, Chollet, Brûdet  
~~Molle~~, Mikosky, Bujard, Chazeau, Donec, Si-  
mon, Dufour, Min, Jounil, Bouget.  
Les régentes : Mme Bertrand par Chamboulon  
Bouchet par Bujard  
Métadier sur Dufour.

Exhibit Thirteen.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ..., ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Sur la demande de M. Cholet, Vétérinaire de l'Abattoir et la proposition de M. le Maire, le Conseil porte à compter du 1er Mars 1943, la traitement du vétérinaire inspecteur de l'Abattoir de 35000 francs à 60.000 francs par an.

23 MAY 1948

*Lodge*

Fait et délibéré à ROYAN  
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM.  
les membres présents

Si le vote a eu lieu au  
scrutin public, établir à  
la suite la désignation de  
leur voix (Art. 51 de la loi  
du 5 avril 1884).

N'ont pas signé : MM.

Mentionner à la suite  
la cause qui les a empêchés  
de signer (Art. 57 de la loi  
municipale).



Pour le Maire, extrait conforme :